

Ecole élémentaire Marc O'Neill

Protocole d'accueil des élèves lundi 2 novembre 2020

Madame, Monsieur,

- **Tous les élèves de l'école seront accueillis lundi 2 novembre 2020 à l'heure habituelle.**

Une minute de silence en mémoire de Samuel Paty aura lieu à 11h ; un temps pédagogique pourra avoir lieu avant ce temps de recueillement mais il pourra avoir lieu également au cours du mois de novembre.

- En raison des conditions épidémiologiques actuelles, le protocole sanitaire évolue.

Il a été modifié par rapport à celui du 2 septembre 2020 ; nous vous le détaillons ici.

Avant l'arrivée à l'école :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école.

*Surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants notamment par la prise de température avant le départ pour l'école.

*En cas de symptômes évocateurs du Covid19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre.

*Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque.

*de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.

*Informers le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison.

*Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

*Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

***Respect des gestes barrières**

Les gestes barrière rappelés ci-dessous doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ils sont rappelés à l'école et doivent l'être à la maison. Ce sont toujours les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens
et lycéens fassent leur rentrée dans
de bonnes conditions, nous prenons des
mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation
et la vigilance collectives que nous assurerons
l'éducation pour tous, en protégeant
les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroulera la journée
de votre enfant et les règles à observer
pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre,
veillez à prendre la température de votre enfant.
Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit
rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer,
vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours
à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités
autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer
dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque



-Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir de 6
ans durant la journée scolaire (récréations comprises)



Hygiène des mains :

-Les élèves se lavent les mains : -à l'arrivée dans l'établissement,
avant et après chaque repas, après être allés aux toilettes, avant et
après les récréations, et au départ de l'établissement.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable
ou à l'air libre.

A noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel
hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées
et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une
même classe déjeunent ensemble et une distance
d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi
qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein
d'une même classe ou d'un même groupe
est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance
d'un adulte qui porte également un masque.
Vous serez rapidement contacté par l'école ou
l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher
de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi
que des surfaces les plus fréquemment touchées
par les élèves et personnels (tables, bureaux)
est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes
les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires
dans les territoires où la circulation du virus augmente.
Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr

*Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

*à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, au début et à la fin des récréations, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le lavage des mains peut être effectué par défaut avec du gel hydroalcoolique ; un distributeur est fixé à l'entrée de chaque classe.

*Accueil à l'école

Les élèves entreront et sortiront toujours par le même portail

A partir du lundi 2 novembre :

PORTAIL PRINCIPAL :

- Les classes de Me Molvault 5 (CP) et de Me Baugé (classe de CP-CE1) se placent sur les marquages au sol et entrent par le portillon de droite.
 - Les classes de M. Plat/Me Violeau et de Me Pionnier se placent sur les marquages de gauche et rentrent par le portillon de gauche
- > les élèves vont dans les deux cours cycle 2 en faisant le tour de l'école à droite.

PORTAIL CHEMIN PIETON

- L'entrée et la sortie des classes de Mes Poiget (CM1) et Didier (CM1/CM2) se fait par le portail vert situé sur le chemin piéton. (Matin, midi et soir)
- —> les élèves vont dans leur cour dédiée en face du portail.

PORTAIL CÔTÉ RESTAURANT SCOLAIRE

- L'entrée et la sortie des classes de M. Descombes et Me Chaput se fera par le portail situé en face de la cantine. (Matin, midi et soir)
- > les élèves vont dans leur cour dédiée en face du portail.

Les élèves doivent aller se laver les mains en arrivant et en tout état de cause avant d'entrer en classe ; un lavage des mains peut être fait à la maison.

N'arrivez pas trop tôt avant l'horaire d'accueil pour ne pas vous masser près des entrées. Il en sera de même pour les horaires de sortie, réparties sur les trois sorties. Veillez à bien être présent à l'heure et à l'endroit de la sortie de la classe de votre enfant.

Après leur arrivée à l'école, les élèves rejoignent leur cour de récréation (4 cours distinctes cycle 2 et cycle 3) ; la distanciation physique n'est pas de mise dans la cour de récréation mais nous demandons aux familles de la respecter devant l'école.

Les entrées et sorties de classes se feront dans la mesure du possible encore par les portes donnant sur l'extérieur afin d'éviter les brassages d'élèves dans les couloirs ; les manteaux seront accrochés sur les chaises afin d'éviter des regroupements dans les couloirs.

		Heure entrée	Heure de sortie	Toilettes
Portail principal	CP/CE1Me Baugé	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 2
	CP Me Molvault	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 2
	CE2 Me Pionnier+ car	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 2
	CE1 M. Plat	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 2
Portail chemin piéton	Cm1 /CM2 Me Didier	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 3
	Cm1 Me Poiget	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 3
Portail restaurant scolaire	CE2 Me Chaput	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 3
	Cm2 M. Descombes	8h50-9h 13H20-13H30	12h/16h30	Cycle 3

Accueil en classe et évolution du protocole

* Port du masque pour les élèves

Les élèves devront porter un masque durant toute la journée scolaire, y compris durant les récréations ; il faudra donc au minimum 2 masques par jour pour chaque enfant ; ces masques seront fournis par les familles.

Le masque ne sera pas porté durant les activités sportives ni bien sûr pendant la restauration scolaire ; la distanciation lors des repas et des temps de garderie périscolaire sera mise en place dans la mesure des possibilités du personnel municipal.

***Mouchoirs à usage unique**

Les parents devront fournir à leur enfant une boîte de mouchoirs à usage unique et veiller à ce qu'elle soit approvisionnée/renouvelée.

***Distanciation**

L'organisation mise en place concernant les groupes de 2 classes est maintenue :

Ces groupes sont constitués de 2 classes qui peuvent se côtoyer (entrées, sorties, récréations, passages aux toilettes, cheminements dans l'école, musique)

→ Aucun des 4 groupes ne se côtoie.

Groupe 1 : CP Me Molvault + CP-CE1 Me Baugé

Groupe 2 : CE1 M. Plat /Me Violeau+ CE2 Me Pionnier

Groupe 3 : CM1 Me Poiget+ CM1-CM2 Me Didier

Groupe 4 : CE2 Me Chaput + CM2 M. Descombes

***Aération**

Les salles de classe seront aérées 15 mn toutes les 2 heures : avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et après le départ des élèves le midi et le soir.

***Matériel en commun intérieur et extérieur**

Les jeux collectifs extérieurs sont de nouveau utilisables au sein d'un même groupe de 2 classes. La structure extérieure sera utilisée par un seul groupe par jour.

***Récréations**

Le protocole sanitaire est identique pendant la récréation : les élèves portent le masque durant la récréation et peuvent jouer ensemble sans mesure de distanciation.

Récréation de l'accueil du matin : 8h50-9h

Récréation du matin : 10h30-10h45

Récréation de l'accueil de l'après-midi : 13h20-13h30

Récréation de l'après-midi : 15h00-15h15

4 cours de récréation sont distinctes :

Cour 1 côté cycle 2 : classes de Me Molvault, Me Baugé. (Cour du bas)

Cour 2 côté cycle 2 : M. Plat, Me Pionnier. (Comprenant la structure et le terrain herbeux adjacent)

Cour 3 côté cycle 3 : classes de Me Didier, Me Poiget, (cour du bas)

Cour 4 côté cycle 3 : classes de Me Chaput, M. Descombes.

(+ le terrain situé derrière la butte)

→ Les classes en récréation dans les cours du bas et celles situées dans les cours changent matin → après-midi

La règle de distanciation des 1 mètres n'est pas de mise à l'extérieur ; à l'intérieur, un mètre d'écartement entre élève doit être respecté si cela est possible ; si la distance de 1 mètre ne peut être obtenue, la plus grande distance possible sera appliquée.

	Cour cycle 2	Colline et terrain cycle 2	Cour cycle 3	Colline et terrain cycle 3
Matin 8h50-9h et 10h30-10h45	Me Baugé	Me Molvault	Me Chaput	M. Descombes
Après-midi 13h20-13h30 et 15h-15h15	M.Orgeret	Me Pionnier	Me. Didier	Me. Poiget

A noter : les enseignants d'un même cycle effectuent une rotation matin/après-midi de leur surveillance.

***Sanitaires**

Tous les lavabos, urinoirs et toilettes fermées peuvent être utilisés simultanément dans le respect des groupes de brassage. Le lavage des mains s'effectue à l'arrivée à l'école, avant et après les récréations et les repas et à la sortie de l'école.

*** Entrées des adultes à l'école**

Il y aura possibilité pour les parents ou intervenants d'entrer à nouveau dans l'école en portant le masque et après s'être lavé les mains. Cela vaut pour des cas précis : rendez-vous avec le directeur, un enseignant ou la psychologue scolaire.

***Transports scolaires**

Pour les transports scolaires, la distanciation de 1 mètre n'est plus de mise mais il sera préférable d'occuper une place sur deux si c'est possible.

***Restauration scolaire**

La distanciation d'un mètre est mise en place en tenant compte des capacités d'accueil des locaux et du personnel municipal disponible. Le brassage des groupes est conforme à celui effectué sur le temps scolaire .

***Enfants présentant des symptômes**

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, celui-ci sera immédiatement isolé dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge

médicale. Les parents/responsables légaux seront contactés sans délai pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis médical.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un personnel, des dispositions adaptées seront également mises en œuvre.

***Sport**

Les activités sportives seront dispensées par les deux éducateurs sportifs, Samuel Fontaine et Mathieu Morlet les lundis et mardis et par les enseignants selon leurs emplois du temps respectifs.

Le jour de l'activité sportive de votre enfant, veillez le matin à le vêtir d'une tenue adaptée ; il sera préférable que les enfants viennent en tenue de sport pour éviter l'utilisation des vestiaires.

***Musique**

Les cours de musique continueront d'être assurés par notre intervenante Gwenaëlle Mineau ; les cours de musique habituels pourront reprendre mais l'activité chorale ne pourra plus avoir lieu que dans certaines conditions de sécurité. (Maximum un groupe de 2 classes)

Nous vous demandons d'être vigilants au retour de l'école et de désinfecter le matériel de classe que votre enfant aura eu entre les mains. **Nous vous conseillons** une bonne douche dès le retour à la maison et un lavage en machine des vêtements.

Pour toute urgence, vous pouvez appeler l'école au 02 38 92 40 89 ; pour toute autre demande, contactez l'école à cette adresse ec-lorris@ac-orleans-tours.fr ; nous vous répondrons rapidement.

Informations :

Pour toute question relative à la restauration scolaire, merci de contacter Me Corine Domard au 02 38 94 84 77 durant les horaires d'ouverture du restaurant scolaire.

Pour toute demande de renseignement concernant la garderie périscolaire, veuillez contacter Me Nelly Carré au 02 38 94 28 65.

Pour contacter le service des affaires scolaire de la ville de Lorris, veuillez envoyer un mail à : eo.mairie.lorris@orange.fr

Pour contacter le cabinet médical de Lorris : 02 38 92 40 10

Je vous remercie de lire et respecter ce protocole.

Le directeur Thierry Plat

